



Internat Notre-Dame de Sion Paris

Sous contrat d'association

11 avenue Vavin

75006 Paris

01 44 32 06 70

www.sion-paris.fr

Charte informatique

Les internes s'engagent à respecter les articles suivants :

Article 1 :

Chaque interne s'engage à ne pas consulter, stocker, diffuser ou créer des documents à caractère violent, pornographique, diffamatoire ou injurieux. Elle s'engage à ne pas procéder à du harcèlement.

Article 2 :

Chaque interne doit exercer son esprit critique et son discernement face aux informations obtenues sur internet, qu'il s'agisse de leur authenticité, de leur confidentialité ou de leur sérieux.

Article 3 :

Chaque interne s'engage à n'effectuer aucune copie illicite de logiciels commerciaux, à ne télécharger de musique ou de vidéo non autorisées.

Article 4 :

Chaque interne doit garder à l'esprit que sont interdits et pénalement sanctionnés :

- le non-respect des droits de la personne (atteinte à la vie privée, diffamation, injure...)
- la publication de photographie sans avoir obtenu l'autorisation écrite de la personne représentée
- la contrefaçon de marque
- la reproduction, la représentation ou la diffusion d'une œuvre en violation des droits de l'auteur
- la diffusion d'informations appartenant à autrui sans son autorisation : dans tous les cas, il est obligatoire de citer les sources utilisées
- le non-respect des bonnes mœurs, des valeurs démocratiques.

Sanctions

Le non-respect des principes établis ou rappelés par la charte pourra donner lieu à une limitation ou à une suppression de l'accès aux services informatiques.

En cas d'infraction grave, des poursuites pénales seront engagées et la présence de l'élève à l'internat pourra être remise en question.

Philippe TOUSSAINT
Chef d'Etablissement
Mai 2024

**Demande d'accès à Internet
par le réseau Wifi de Notre Dame de Sion**

Charte informatique

Je soussignée,

Lycéenne à l'internat Notre Dame de Sion, chambre N° :

- souhaite bénéficier des installations du Wifi (réseau NDSION).

- reconnais avoir pris connaissance de la charte informatique et m'engage à en respecter les règles.

Fait à Paris, le

Signature de l'interne :
(précédée de la mention « lu et approuvé »)

Signature des parents pour accord :

Fiche à remettre à l'accueil de l'internat au moment de la demande.